

Exercice 2009 - Organisation des services d'eau et d'assainissement et bilan de la rédaction des Rapports annuels sur le Prix et la Qualité des Services (RPQS)

Note explicative

Source des données :

La partie "Organisation des services - Mode de gestion" correspond aux informations des services savoyards qui figurent dans la base de données de l'observatoire national des services d'eau et d'assainissement.

Le bilan des RPQS 2009 a été établi à partir des rapports annuels transmis par les collectivités gestionnaires en préfecture (ou sous-préfectures) Les RPQS 2009 devaient être présentés aux assemblées délibérantes des collectivités avant le 30/06/2010 ; de nombreuses collectivités les rédigent après cette date et le bilan de la rédaction des rapports n'a pu être établi qu'à partir de mai 2011 (la DDT a relancé en février de cette année les services qui n'ont pas rédigé de RPQS, ainsi des rapports sont parvenus en DDT jusqu'en avril 2011)

Commentaires concernant les pertes des réseaux d'eau potable :

Rendement du réseau [P104.3] et indice linéaire de pertes (ILP) [P106.3] :

Ces deux indicateurs sont à produire dans le RPQS.

Ce sont des indicateurs complémentaires pour "qualifier" le niveau de pertes d'un réseau. L'ILP est souvent jugé plus pertinent car contrairement au rendement, il n'est pas influencé par les volumes consommés.

Valeurs « guides » du rendement de réseau (référence étude inter-agences) :

Inférieur à 60 % : mauvais
60 à 70 % : médiocre
70 à 75 % : moyen
75 à 80 % : bon
80 à 85 % : très bon
supérieur à 85 % : excellent

Valeurs « guides » de l'ILP :

La grille d'évaluation retenue est le référentiel de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne. Ce référentiel distingue des seuils différents pour l'ILP en fonction de la densité d'abonné par km de réseau de distribution. D'autres référentiels déterminent des seuils selon la densité de branchements par km de réseau. Le référentiel de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne a été retenu car le nombre d'abonnés est une donnée du RPQS tandis que le nombre total de branchements n'y figure pas.

Les valeurs des indicateurs de rendement et d'ILP sont celles figurant dans les RPQS 2009 ; pour quelques services des erreurs de calcul ou de définition ont été corrigées par la DDT sur la base des variables constituant ces indicateurs (volumes produits, importés et exportés ; volumes consommés comptabilisés ; estimation des volumes consommés sans comptage ; estimation des volumes de service ; linéaire de réseau de distribution)

Les définitions des indicateurs rendement et ILP sont récentes (décret du 2 mai 2007) et relativement complexes ; pour la plupart des services, ces définitions ont été appliquées pour la première fois dans le RPQS 2009 ; les données sont donc à prendre avec précaution.

Le but de la démarche était d'avoir une première vision sur le niveau des indicateurs rendement et indice linéaire de pertes des services d'eau potable de Savoie.

Au final, il ressort que les réseaux d'eau potable des services ont un niveau de pertes qui paraît plutôt important. En première approche, on peut penser que c'est la résultante du contexte savoyard : ressource en eau globalement abondante jusqu'à présent et mobilisable à moindre coût (très peu de pompages et de traitements complexes de l'eau)

Toutefois la représentativité des données mérite d'être améliorée : seuls 27 % des services de distribution sont pris en compte. Il est essentiel d'augmenter le niveau de connaissance sur le sujet et on ne peut que recommander aux services d'eau potable de calculer chaque année avec rigueur leurs indicateurs de rendement et d'indice linéaire de pertes.

Commentaires concernant le taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif :

Il s'agit de l'indicateur [P301.3] du RPQS assainissement non collectif. Cet indicateur est le rapport du nombre d'installations jugées conformes par le service sur le nombre d'installations contrôlées depuis la mise en place du service.